



## Commission des dynamiques territoriales

### 1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

#### Régularisation foncière sur la RD 222 à GEISPOLSHEIM

#### Rapport n° CP/2015/332

#### Service gestionnaire :

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les modalités d'acquisition d'une parcelle de terrain située à GEISPOLSHEIM, appartenant à la COOPE mais intégrée à l'assiette de la voirie départementale (RD 222).

Par un courrier en date du 23 avril 2015, les mandataires judiciaires de la société UNION DES COOPERATEURS D'ALSACE, dans le cadre de sa liquidation, ont informé les services du Département que ladite société était propriétaire d'une parcelle de terrain intégrée à l'assiette de la RD 222.

La parcelle concernée, d'une contenance 0,82 are, est cadastrée sous section 33 n° 306/18 sur le territoire de la commune de GEISPOLSHEIM.

En réponse à cette sollicitation et après avis favorable des services intéressés, le département du Bas-Rhin a alors proposé de régulariser cette situation foncière en procédant à une acquisition foncière à l'euro symbolique, ce qui a été accepté.

Il vous est donc proposé d'acquérir la parcelle susmentionnée.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

*- approuve l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée sous section 33 n° 306/18 d'une contenance de 0,82 are située sur le territoire de la commune de GEISPOLSHEIM, et ce à l'euro symbolique ;*

*- dit que l'acte sera passé en la forme administrative ;*

*- désigne, par ailleurs, Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental, comme représentant du Département habilité à signer l'acte afférent à cette acquisition.*

Strasbourg, le 27/08/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY